

L'or est passé de \$35 l'once à près de \$200 l'once. Maintenant, son prix se situe approximativement à \$162 l'once mais, à mon avis, il remontera encore à \$200. Par conséquent, ce ne serait pas une mauvaise idée d'envisager de faire quelque chose dans le domaine de l'extraction aurifère, puisque c'est une activité à fort coefficient de main-d'œuvre. Ce n'est pas le genre d'activité qui requiert du matériel très lourd ni des veines très riches. Cette industrie emploie beaucoup de monde. On devrait y penser, spécialement à l'heure actuelle, où les devises de tous les pays du monde sont très instables et que bon nombre d'entre eux prennent exemple sur l'économie canadienne, qui est la pire dans ce domaine.

Le gouvernement parle de tirer les entreprises d'embarras. Il envisage de leur consentir des allègements fiscaux de l'ordre d'un milliard et demi de dollars. Ces entreprises ne fonctionnent pas à plein rendement. Elles n'ont pas accès à des marchés étrangers et elles n'ont pas d'acheteurs à qui vendre leurs produits. Il semble assez ridicule de donner à ces entreprises davantage d'argent sans exercer aucun contrôle. Si une telle aide était fournie dans le secteur des ressources naturelles, que ce soit dans l'industrie forestière ou minière, on créerait ainsi facilement quantité d'emplois dans le secteur secondaire chez nous.

Combien d'emplois pourraient être ainsi créés à Sudbury par l'établissement de fonderies et d'usines de transformation au lieu de continuer l'expédition du minerai brut vers la Norvège et vers d'autres ports? Combien d'autres emplois pourraient être créés dans le nord de l'Ontario si l'on décidait d'exploiter les gisements de lignite découverts dans la région de Cochrane? On devrait transporter le minerai de fer des mines Adams situées à Kirkland Lake, des mines Temagami et des îles Belcher pour le traiter dans le nord de l'Ontario. Cela créerait six fois plus d'emplois que ne le permettra l'utilisation de matériel lourd technologiquement avancé mais fort coûteux conçus pour une exploitation minière ne nécessitant qu'un minimum d'employés en vue de réaliser un profit maximum.

Les députés d'en face peuvent bien souhaiter la tenue d'un débat national d'urgence sur l'état de la nation, mais ceux d'entre eux qui s'intéressent à la question de l'emploi devraient en toute honnêteté participer au présent débat. Je suis sûr que certains des députés d'en face sont confrontés aux problèmes du chômage dans leur propre circonscription. La seule raison pour laquelle ils ne participent pas à notre débat est qu'ils doivent recevoir du parti libéral national les fonds dont ils auront besoin pour livrer leur campagne lors des élections qui auront lieu très bientôt. Ils ne tiennent surtout pas à créer de remous. Depuis le début de la session, seul le député de Fort William (M. McRae) s'est ému du sort réservé à la population de sa circonscription au point de voter contre ce qu'il a jugé comme un mauvais bill. En fait, une bonne moitié de ses collègues des régions septentrionales de notre pays se sont bien rendu compte qu'il s'agissait d'un mauvais bill. Le député a voté contre, et ses collègues devraient admirer son courage.

Ce débat est important. L'économie du Canada ne s'était pas retrouvée dans un pareil état depuis la dernière dépression. Si le gouvernement ne comprend rien aux problèmes économiques, il n'a qu'à s'adresser aux chômeurs. Eux connaissent les problèmes économiques et ils seraient enchantés de dire leur mot. Et ils voudraient bien aussi que le ministre des Finances (M. Chrétien) anime l'activité-économique pour leur

Hausse des prix

donner des emplois plutôt que de leur demander tout bonnement de voter pour le gouvernement incapable qui se trouve au pouvoir.

Puis-je dire qu'il est 5 heures?

M. l'Orateur adjoint: Comme il est 5 heures, la Chambre passe maintenant aux mesures d'initiative parlementaire qui figurent au *Feuilleton* d'aujourd'hui, soit les bills publics, les bills privés et les avis de motion.

● (1702)

INITIATIVES PARLEMENTAIRES—BILLS PUBLICS

[Français]

M. l'Orateur adjoint: Bill n° 2, l'honorable député de Matane (M. De Bané).

Des voix: Reporté.

M. l'Orateur adjoint: Bill n° 4, l'honorable député d'Egmont (M. MacDonald).

* * *

LES AFFAIRES SOCIALES

PROJET DE LOI PRÉVOYANT DES MESURES D'URGENCE POUR TRAITER DE LA HAUSSE DES PRIX

M. Adrien Lambert (Bellechasse) propose: Que le bill C-205, Loi prévoyant des mesures d'urgence pour traiter de la hausse des prix soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales.

—Monsieur l'Orateur, j'aimerais...

M. Yvon Pinard (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le président, il y a une motion à laquelle on n'a pas répondu, je demande, au nom du gouvernement, qu'elle soit réservée.

M. l'Orateur adjoint: D'accord. Mais j'insisterais pour que l'honorable secrétaire parlementaire le fasse au moment où on fait l'appel des ordres, autrement, nous sommes à établir à la Chambre une pratique qu'il sera bien difficile à suivre. J'aimerais tant et aussi longtemps que nous n'aurons pas statué sur une nouvelle procédure à suivre, que lorsque la présidence se donne la peine d'appeler l'ordre, tout le monde soit silencieux, car cela crée un embêtement. Je pense que c'est à ceux qui ont la responsabilité de parler au nom du gouvernement de le faire. La Chambre a donc entendu l'honorable secrétaire parlementaire qui a demandé, au nom du gouvernement, que les ordres n°s 2 et 4 soient réservés.

M. Pinard: Monsieur le président, je voudrais bien comprendre la remarque que vous venez de faire pour qu'elle nous soit utile à l'avenir. Est-ce que vous voulez chaque fois que vous faites l'appel d'un ordre que je me lève et demande que soit réservé tel numéro, ou que dès le début je vous prévienne: Ne faites pas l'appel, sautez directement à tel numéro? Je suis prêt à vous faciliter le travail, mais j'aimerais comprendre la nature de votre demande.